

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

Clermont-Ferrand, lundi 18 août 2025

### **La dynamique se poursuit : bilan positif pour la 3<sup>e</sup> édition du défi « Cap ou pas cap »**

*Du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2025, l'association OrbiMob' a organisé la 3<sup>e</sup> édition du défi « Cap ou pas cap ». Ce challenge citoyen vise à inciter les habitants et acteurs économiques de la métropole clermontoise à limiter l'usage de leur voiture thermique, en choisissant d'autres types de mobilité, afin d'améliorer la qualité de l'air du cœur métropolitain clermontois.*

Pendant un mois, 106 participants, dont 53 salariés de 7 entreprises partenaires, ont adopté des modes de déplacement moins polluants : marche, vélo, transports en commun, covoiturage, autopartage, mobilité électrique. Le défi leur a également permis de (re)découvrir les services disponibles sur le territoire tels que les parkings relais, la location de vélos, la plateforme Mov'ici, l'appli Clermoov, etc.

Ce projet, soutenu par l'ADEME - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, - vise à améliorer la qualité de l'air urbain en agissant sur le volet mobilités, ainsi qu'à sensibiliser et accompagner les participants dans les solutions alternatives aux véhicules thermiques conventionnels. Patrick Oliva, président d'OrbiMob', souligne : « *Ce défi vise à faire évoluer progressivement les habitudes, sans dogmatisme, en démontrant l'accessibilité et les bénéfices des alternatives à la voiture thermique.* »

#### **Bilan du défi en chiffres : [Infographie complète](#)**

- 8 826 kilomètres parcourus en mobilités actives.
- 226 trajets en tramway, 223 trajets en bus, 138 trajets en covoiturage, 88 trajets en véhicule électrique, 54 trajets en véhicule hybride, 23 trajets en autopartage, 15 trajets en train, et 4 trajets en Car région.
- Au total, ce sont 771 trajets en véhicules thermiques évités, avec environ un kilogramme d'oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>) non émis dans les rues de la ville et deux tonnes de CO<sub>2</sub> non diffusés dans l'atmosphère.

#### **Ce qu'en disent les participants**

Outre le plaisir de se challenger eux-mêmes et entre collègues, les participants sont unanimes sur le plaisir de changer de mobilités non seulement pour leur santé mais aussi pour le climat et nombreux sont ceux qui appellent à fédérer une plus grande communauté autour de ce défi. C'est aussi l'occasion, pour les participants de faire part de leurs remarques et souhaits sur les mobilités urbaines de la métropole : que ce soit sur les transports en commun, les pistes cyclables ou encore le partage de l'espace public. Faire entendre collectivement leurs voix est une des opportunités offertes par « Cap ou pas cap ».

Il reste encore une chance de participer, **prochaine édition : du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2025**

Une ultime opportunité pour les citoyens, les entreprises et les collectivités de s'impliquer dans cette démarche collective et ambitieuse.

>>

*À propos d'OrbiMob' - OrbiMob' est une association loi 1901 dédiée à la transformation des mobilités. En mettant en avant la qualité de vie et le développement économique, elle vise à faire de l'Auvergne une référence mondiale en matière d'expérimentation et de recherche sur les mobilités territoriales durables.*



Chacun est invité à faire l'expérience et jouer le jeu : limiter temporairement l'usage de son véhicule thermique et éprouver un vrai plaisir à (re)découvrir les alternatives de déplacement tout en réduisant la pollution.

Le défi est ouvert à toutes et tous. Citoyens, étudiants, associations, entreprises et collectivités peuvent participer à ce défi collectif et ludique.

Pour rejoindre le mouvement et relever le défi, il suffit de se pré-inscrire sur la page dédiée : <https://www.orbimob.org/defi-cap-ou-pas-cap>.

Conseils et tutoriel vidéo permettent aux futurs participants de se préparer à relever le défi automnal. Les participants sont récompensés de leurs efforts avec un cumul de « points appli » échangeables dans les commerces partenaires, et des lots « fin de défi » récompensent ceux qui ont fait le maximum d'efforts pendant 30 jours.

Plusieurs partenaires ont participé et soutenu ce projet porté par OrbiMob' lors du défi estival 2025 :



*À propos d'OrbiMob' - OrbiMob' est une association loi 1901 dédiée à la transformation des mobilités. En mettant en avant la qualité de vie et le développement économique, elle vise à faire de l'Auvergne une référence mondiale en matière d'expérimentation et de recherche sur les mobilités territoriales durables.*